

**COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE  
DE L'AFRIQUE CENTRALE**

-----  
**COMMISSION**  
-----



**HUITIÈME SESSION ORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE DES  
RECTEURS D'UNIVERSITÉS ET DES RESPONSABLES  
D'ORGANISMES DE RECHERCHE DE L'AFRIQUE CENTRALE**

-----

**COMMUNIQUÉ FINAL**

**(CF \*2022\* CRUROR/AC)**

Malabo, 21 & 22 septembre 2022

A l'invitation de Monsieur **Filiberto NTUTUMU NGUEMA NCHAMA**, Président de la Conférence des Recteurs d'Universités et des Responsables d'Organismes de Recherche d'Afrique Centrale (CRUROR-AC), Recteur de l'Université Nationale de Guinée Equatoriale (UNGE), la VIIIème session ordinaire de la Conférence des Recteurs de la CEMAC s'est tenue en mode hybride (*présentiel et distanciel*) à Malabo du 21 au 22 septembre 2022 dans la salle du Symposium international de SIPOPO.

Cette Conférence avait pour objectifs de faire un état des lieux du projet de Construction de l'espace CEMAC de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Formation professionnelle ; de formuler des avis et recommandations sur les dossiers techniques ; d'examiner et valider les textes communautaires ; et de désigner les nouveaux membres du bureau de la CRUROR-AC, pour l'exercice 2022-2023.

Douze (12) universités et six (6) Organismes de recherche ont pris part à cette session, à savoir :

❖ **Pour la République du Cameroun :**

- **Pr. Maurice Aurélien SOSSO**, Recteur de l'Université Yaoundé 1 ;
- **Pr. Roger TSAFACK NANFOSSO**, Recteur de l'Université de Dschang ;
- **Pr. Marcel NDJODO FOU DA**, Inspecteur Général des Affaires Académiques, de la Recherche Scientifique et Technologique ;
- **Pr. Patrick ABANE ENGOLO**, Expert de la Cellule Technique LMD-CEMAC.

❖ **Pour la République Centrafricaine :**

- **Pr. Gérard GRESENGUET**, Recteur de l'Université de Bangui ;
- **Pr. Josias TEBERO**, Directeur Général de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique ;
- **Dr. Alexis MAINA-ABABA**, Directeur des Affaires Académiques et de la Coopération, Université de Bangui ;
- **Pr. Jean MBOLIGUIPA**, Expert de la Cellule Technique LMD-CEMAC.

❖ **Pour la République du Congo :**

- **Pr. Gontran ONDZOTTO**, Président de l'Université Marien NGOUABI ;
- **Pr. Ange Antoine ABENA**, Président de l'Université Sassou Nguesso ;
- **Pr. Assori ITOUA-NGAPORO**, Délégué Général à la Recherche Scientifique et Technologique ;
- **Pr. Scholastique DIANZINGA**, Coordinatrice du projet à l'UIECC (Campus Ouessou) ;
- **Pr. Yvon Pierre NDONGO-IBARA**, Expert Cellule Technique LMD-CEMAC.

❖ **Pour la République Gabonaise :**

- **Pr. Mesmin-Noël SOUMAHO**, Recteur de l'Université Omar Bongo ;
- **Pr. Alfred NGOMANDA**, Commissaire Général du Centre National de Recherche Scientifique et Technologique ;
- **Pr. Crépin ELLA MISSANG**, Recteur de l'Université des Sciences et Techniques de Masuku (USTM) ;
- **Pr. Jean François OWAYE**, Expert de la Cellule Technique LMD-CEMAC.

❖ **Pour la République de Guinée Equatoriale :**

- **Pr. Filiberto NTUTUMU NGUEMA NCHAMA**, Recteur de l'UNGE et Président de la Conférence des Recteurs de la CEMAC ;
- **Pr. Tito MITOGO NZAMIO**, Vice-Recteur chargé des Affaires Académiques à l'Université Afro-Américaine d'Afrique Centrale (AAUCA) de Djibloho ;
- **Pr. Crisantos ONDO ASUMU MIAGA**, Vice-Recteur de l'UNGE ;
- **Pr. Andrés IKUGA FERNANDEZ**, Secrétaire Général du CITE de la GE ;
- **Pr. Maximilliano FERRO MENE**, Directeur Général de la Recherche.

❖ **Pour la République du Tchad :**

- **Pr. Mahamat SALEH DAOUSSA HAGGAR**, Président de l'Université de N'Djaména ;
- **Pr. Jean Claude DOUMNANG**, Président de l'Université de Moundou ;
- **Pr. Frédéric REOUNODJI**, Secrétaire Général à la Recherche et à l'Innovation technologique ;
- **Pr. Madjindaye YAMBAIDJE**, Expert de la Cellule Technique LMD CEMAC.

**Ont également pris part aux travaux :**

- **M. José Antonio EDJANG NTUTUMU AVOMO**, Commissaire du Département de l'Education, de la Recherche et du Développement Social, Chargé des Droits de l'Homme et de la Bonne Gouvernance ;
- **Dr. Bertrand DOUKPOLO**, Directeur de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Formation professionnelle de la Commission de la CEMAC.

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois allocutions :

- L'allocution de bienvenue par **M. Filiberto NTUTUMU NGUEMA NCHAMA**, Recteur de l'Université Nationale de Guinée Equatoriale et Président de la Conférence des Recteurs de la CEMAC ;
- L'allocution de circonstance de **Madame Fatima ACYL HARAM**, Vice-présidente de la Commission de la CEMAC, Représentante Monsieur le **Professeur Daniel ONA ONDO**, Président de Commission de la CEMAC ;
- L'allocution d'ouverture par son Excellence Monsieur **Clemente ENGONGO NGUEMA ONGUENE**, Vice-premier Ministre

Suite à la cérémonie d'ouverture, les participants à la réunion, à savoir : Recteurs et Présidents d'université, Représentants d'organismes de recherche, Experts LMD-CEMAC et Experts de la Commission CEMAC se sont retrouvés en séance plénière (présentiel et distanciel) pour le démarrage effectif des travaux.

Le Bureau du Présidium de la Conférence, mis en place conformément aux dispositions du Règlement n° 08/03-UEAC-019-CM-10 du 28 août 2003 (Art. 5 alinéa 2), portant création de la CRUROR/AC ainsi que celles du Règlement intérieur de la CRUROR/AC (Art. 15 alinéa 2), était composé :

- **Président** : Professeur **Aurélien Maurice SOSSO**, Recteur de l'Université de Yaoundé I ;
- **Rapporteur** : Professeur **Gérard GRESENGUET**, Recteur de l'Université de Bangui
- **Rapporteur adjoint** : Professeur **Mahamat Saleh DAOUSSA HAGGAR**, Président de l'Université de N'Djaména.

La Commission de la CEMAC assistait le Président de la Conférence.

L'ordre du jour adopté par les participants comportait 11 points.

Les travaux se sont déroulés en deux séances plénières de quatre (4) heures chacune.

Débutant ses travaux, la Conférence des Recteurs a suivi avec beaucoup d'attention la lecture de deux comptes rendus et du rapport bilan du Président sortant de la CRUROR-AC:

- compte-rendu de la session extraordinaire de la CRUROR/AC tenue du 19 au 20 avril 2021, en visioconférence ;
- compte rendu de la réunion du Comité des experts de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique des Etats membres de la Communauté, organisée les 16 et 17 septembre 2022, en visioconférence ;
- rapport de la présidence sortante de la CRUROR-AC (2021-2022).

Après avoir fait des commentaires et des amendements, la conférence des Recteurs a pris acte et a adopté les deux comptes rendus, et le rapport bilan du Président sortant de la CRUROR-AC.

Examinant les points inscrits à l'ordre du jour, la CRUROR/AC, à l'issue des travaux, a également pris acte et a formulé des recommandations s'agissant des notes de présentations des projets en cours.

- **Sur l'état des lieux du projet de construction de l'espace CEMAC de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la formation professionnelle**, la conférence des recteurs retient les grandes avancées et les résultats positifs engrangés. Elle incite toutefois au renforcement de ce processus en termes, notamment, d'harmonisation des systèmes universitaires des Etats et d'activation de tous les acteurs en vue d'une meilleure implémentation, dans chaque Etat, des textes communautaires en matière d'enseignement supérieur, de recherche scientifique et de formation professionnelle.  
La Conférence des Recteurs recommande l'élaboration d'un projet de règlement portant sur le financement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de l'espace CEMAC, la révision du règlement intérieur de la CRUROR-AC et les dispositions du fonctionnement de son bureau.
- **Sur la définition des critères de sélection ou d'éligibilité des centres nationaux d'excellence CEMAC**, la conférence ayant validé les critères et le processus de sélection des CNEPA, recommande qu'ils soient mis en œuvre et que les normes Qualité CEMAC soient diffusées en priorité dans le processus d'évaluation qualitative. Pour davantage crédibiliser les processus d'excellence au sein de la CEMAC, ce processus devra intégrer les missions de la Cellule Communautaire Assurance Qualité (CCGA) et de l'Agence communautaire d'évaluation de l'enseignement supérieur dont la création est souhaitée.
- **Sur l'adoption d'un modèle économique en vue d'un pilotage institutionnel efficient des pôles d'excellence communautaire**, la Conférence des Recteurs encourage la Commission de la CEMAC à mener des réflexions favorisant aux universités et les centres de recherches scientifiques dans l'espace, la possibilité d'avoir accès aux mécanismes de financements par le truchement des partenaires financiers au développement (BAD, BDEAC, etc.).
- **Sur le renforcement des capacités des acteurs institutionnels des Etats membres de la CEMAC en Assurance Qualité dans l'ESR**, la Conférence des Recteurs note avec satisfaction le dynamisme institutionnel impulsé par la Commission de la CEMAC. Elle

recommande, pour rendre ce dernier irréversible, l'auto-évaluation périodique des processus institutionnels internes de la Commission et de ses organes de gouvernance.

- **Sur la Coopération technique avec les organismes régionaux pour la promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche (CAMES, AUA, AUF, UNESCO, DAAD, AFD)**, la Conférence des Recteurs se félicite de la solidité de la coopération internationale initiée et mise en œuvre par la Commission de la CEMAC, recommande un renforcement des instruments de coopération et des projets arrêtés et une diversification des partenaires en s'ouvrant aux institutions anglophones et hispanophone.

Poursuivant ses travaux, la Conférence des Recteurs a examiné puis adopté sous réserve d'intégration des amendements, les deux sur trois projets de textes communautaires qui ont été soumis par la Commission de la CEMAC. Il s'agit du :

- projet de Règlement portant modalités d'application des Référentiels Qualité du CAMES comme outils d'appui à l'Assurance Qualité dans l'espace CEMAC de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Formation professionnelle ;
- projet de Règlement portant modalités d'application du Guide d'Evaluation des Enseignants-Chercheurs et Chercheurs (GEE-CC) du CAMES dans l'espace CEMAC de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Formation professionnelle ;

S'agissant du projet de Règlement portant création, organisation et fonctionnement du Programme de bourses d'excellence CEMAC à la Formation et à la Recherche, ledit projet a été retoqué. La Conférence des Recteurs recommande à la Commission de la CEMAC une meilleure implémentation du texte proposé et le présenter lors de sa prochaine session.

Abordant le texte de la mobilité des Enseignants-chercheurs et chercheurs, la Conférence des Recteurs, a demandé à la Commission de la CEMAC de mettre en application du règlement n° 09/03-UEAC-019-CM-10 du 27 août 2003 portant institution d'un Programme communautaire d'échanges interuniversitaires dans l'espace CEMAC.

Par ailleurs, elle recommande également, à la Commission de la CEMAC, l'organisation d'une session extraordinaire de la CRUROR-AC afin de mener une réflexion sur la structuration adaptée du système LMD (état des lieux et perspectives) à l'environnement socio-économique de l'espace CEMAC.

Au titre des mesures individuelles et conformément aux dispositions du Règlement n° 08/03-UEAC-019-CM-10 du 28 août 2003 (Art. 3), portant création de la CRUROR/AC, la Conférence a désigné les nouveaux membres du Bureau de la CRUROR-AC, pour l'exercice 2022-2023. Il s'agit du :

- **Président** : Président de l'Université de N'Djamena (Tchad) ;
- **Vice-Président** : Recteur de l'Université de Yaoundé I (Cameroun) ;
- **Rapporteur** : Recteur de l'Université de Bangui (République Centrafricaine)
- **Vice Rapporteur** : Président de l'Université de Marien NGOUABI (CONGO)

Au terme des travaux, la Conférence des Recteurs a adressé deux (2) motions de remerciements au :

- Président de la République de Guinée Equatoriale, au Gouvernement et au Peuple Equato-Guinéen ;
- Président de la Commission de la CEMAC.

Les participants ont enfin exprimé leur profonde et fraternelle gratitude à l'endroit de Monsieur **Filiberto NTUTUMU NGUEMA NCHAMA**, Président de la 8<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence des Recteurs de la CEMAC, Recteur de l'Université nationale de Guinée Equatoriale, pour l'heureuse initiative de convoquer cette conférence et de son organisation réussie.

Très sensibles à l'accueil chaleureux et fraternel ainsi qu'aux marques de courtoisie, dont les autorités équato-guinéennes ont fait preuve à cette rencontre, les participants expriment leur déférente gratitude à l'endroit de **Son Excellence Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale, Chef de l'Etat et du Gouvernement** pour son engagement inlassable en faveur du raffermissement du processus de l'intégration au sein de notre espace communautaire et pour l'intérêt bienveillant porté à nos travaux.

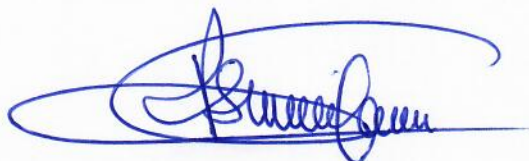
Les travaux de la 8<sup>ème</sup> session ordinaire de la conférence des Recteurs d'Universités et des Responsables d'Organismes de Recherche d'Afrique Centrale (CRUROR-AC), se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale.

Enfin, la CRUROR/AC a convenu que sa neuvième session ordinaire se tiendra à l'Université de N'Djamena au Tchad.

Fait à Malabo, le 22 septembre 2022.

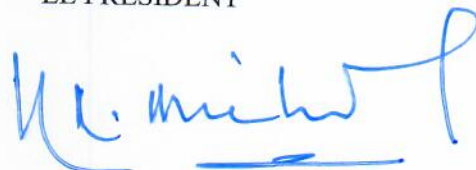
#### POUR LA CONFÉRENCE

LE RAPPORTEUR



**Pr Gérard GRESENGUET**

LE PRÉSIDENT



**Pr Maurice Aurélien SOSSO**